

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Banque Africaine de Développement



**AGEROUTE SENEGAL.**

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### **Sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier et comptable du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud**

**(Exercices 2025-2026-2027)**

Secteur : Transport

**Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des  
régions du Sud**

**Code SAP : P-SN-DB0-023**

**Date de publication de l'avis : 13 avril 2026**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) du projet paru dans le journal « le Soleil » du 20 décembre 2018 et le 23 janvier 2019 sur le site internet de la Banque Africaine de Développement (BAD).

2. L'État du Sénégal a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud**.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures se propose d'utiliser une partie de ces fonds en vue de financer les prestations relatives à **l'audit financier et comptable du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud (Exercices 2025-2026-2027)**.

3. L'objectif de l'Audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal invite **les cabinets d'audits enregistrés et régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des Experts-comptables reconnu au plan national ou régional** à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié comprenant au moins un chef de mission Expert-comptable diplômé agréé et inscrit à l'ordre des experts comptables et comptables agréés, un auditeur sénior et un expert technique). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection des candidatures se fera sur la base du plus grand nombre de références pertinentes fournies. Les attestations y afférentes devront être jointes obligatoirement.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 08h et 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann  
Résidence Dakar,.**

**Tel: (+221) 33 869 07 51**

**E-mail : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) avec copie à [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) et [smniasse@ageroute.sn](mailto:smniasse@ageroute.sn)**

7. Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique aux adresses emails ci-dessus ou déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'AGERROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **28 avril 2026 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)** et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet pour l'audit financier et comptable du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud du projet (Exercices 2025-2026-2027).** »

**NB : la langue de travail est le français.**

Le Directeur Général  
Moustapha FALL